Conducteur de machine à imprimer

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
Conducteur de machine à imprimer
Conducteur machine rotative
Conducteur offset
Conducteur typographe
Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton
Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton / Conducteur de ligne de fabrication (imprimerie, papier-carton), ouvrier qualifié
Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton / Conducteur offset, ouvrier qualifié
Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton / Conducteur rotative, ouvrier qualifié
Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton / Conducteur typographe, ouvrier qualifié

Codes

- **CITP88** : 8251
- **PCS-ESE 2003** : 476a ; 627f
- **ROME1999** : 46221
- **CITP2008** : 7322

DESCRIPTIF

- Assure les opérations nécessaires à l'impression sur machines simples ou complexes.
- Met en route, effectue les réglages et conduit une machine à imprimer en vue de réaliser une impression sur un support.
- Assure la régulation du processus d'impression, surveille la qualité et la conformité des produits imprimés.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Profession essentiellement masculine.
En 2006, l'imprimerie compte 6000 entreprises en France dont 80% ont moins de 10 salariés.

Formation professionnelle :

- BEP, BT industrie graphique option imprimerie (le CAP n'existe plus actuellement).
- Niveau V, IV, III des industries graphiques.
- Bac Pro des industries graphiques.
- BTS des industries graphiques.

Evolution de carriere

Du poste d'aide conducteur, second conducteur, conducteur, coordinateur, contremaître, jusqu'au chef d'atelier.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
entrepôt et plateforme logistique	espace de travail avec circulation piéton véhicule	concevoir des voies de circulation			
		dégager des voies de circulation			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		matérialiser des allées de circulation			
		équiper les engins et véhicules de détecteurs-avertisseurs de recul ou de paniers			
		porter des EPI phosphorescents type brassards			
			traumatisme par accident de circulation en entreprise		
	bruit environnant de faible intensité	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit		
			effets extra-auditifs du bruit		
aire de stockage	chute d'objets	mettre les équipements de travail en conformité			
		Porter des gants de protection contre les risques mécaniques			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter un casque			
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		
			lésions traumatiques multiples, sans précision		
			heurt causé par le lancement ou la chute d'un objet		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
atelier industriel	espace de travail avec sol glissant	installer des sols anti-dérapants			
		Nettoyer régulièrement les sols			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir l'incendie			
		organiser la lutte contre l'incendie			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	bruit impulsionnel				
	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
délais de livraison à respecter	travail sous contrainte de temps imposee	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
travail de nuit	travail de nuit >270h/an				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de troubles psychiatriques
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
					recherche de troubles du sommeil
					recommandation pour la surveillance médico-professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		privilégier le volontariat			
		respecter les temps de repos (travail de nuit)			
		informer sur la chronobiologie			
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			troubles du sommeil		
			troubles de la vigilance		
			facteur accidentogène		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		
travail posté 2x8	travail poste 2x8	privilégier le volontariat	perturbation de la vie sociale		
			troubles du sommeil		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		
travail posté	travail poste 3x8, 5x8				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit
					recherche de troubles psychiatriques
					recherche de troubles du sommeil
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
					recommandation pour la surveillance médico-professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		privilégier le volontariat			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les temps de repos			
		informer sur la chronobiologie			
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés			
			troubles du sommeil		
			troubles de la vigilance		
			facteur accidentogène		
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles de la vigilance		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
faire les réglages	machines en mouvements	adapter les tenues de travail			
		mettre des carters de protection, arrêt d'urgence			
			lésions traumatiques de l'épaule et du bras		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques du poignet et de la main		
			écrasements multiples, sans précision		
	nuisances liées à la simultanéité des tâches				recherche d'une souffrance psychique
		planifier le travail			
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	posture				recherche de troubles locomoteurs
		Alterner autant que possible les tâches			
		informer sur la prévention des TMS			
			RG 57 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
alimenter la machine	port de charge (déplacement horizontal)				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle			
		Utiliser des aides à la manutention			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires			
		informer et former à la manutention manuelle			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		proposer une formation action PRAP			
		Porter des chaussures de sécurité			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative)		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
surveiller la qualité, de la production	activite demandant une vigilance, une concentration, une attention soutenue	respecter les temps de repos	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
effectuer le nettoyage et entretien courant	espace de travail situé en hauteur*	mettre les équipements de travail en conformité			
		supprimer les postes de travail à l'échelle			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre à disposition une plate-forme de travail			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation			
	posture				recherche de troubles locomoteurs
		Alterner autant que possible les tâches			
		informer sur la prévention des TMS			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
réaliser un travail de précision	contrainte visuelle	concevoir un éclairage adapté	fatigue visuelle		
			vices de réfraction et troubles de l'accommodation		

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
machines de grandes dimensions	espace de travail situé en hauteur*	mettre les équipements de travail en conformité			
		supprimer les postes de travail à l'échelle			
		mettre à disposition une plate-forme de travail			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation			
plaques d'impression, rouleaux	chute d'objets	mettre les équipements de travail en conformité			
		Porter des gants de protection contre les risques mécaniques			
		Porter un casque			
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques multiples, sans précision		
			heurt causé par le lancement ou la chute d'un objet		
chiffons	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie			
		organiser la lutte contre l'incendie			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	chiffons imprégnés (cf produits)				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
lampes UV en imprimerie	rayonnement ultraviolet	porter des lunettes de protection contre les UV			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		se couvrir, porter des vêtements			
			cancer cutané		
			pathologies oculaires liées aux UV		
			coup de soleil		
machines complexes à la fois mécaniques, électriques et électroniques	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 42 (attention: liste limitative)		
machines à cylindre	machines en mouvements	adapter les tenues de travail			
		mettre des carters de protection, arrêt d'urgence			
			lésions traumatiques de l'épaule et du bras		
			lésions traumatiques du poignet et de la main		
			écrasements multiples, sans précision		
moyens de manutention mécaniques ou électriques	vibration transmise corps entier superieure au seuil d'alerte				recherche des effets sur la santé décrits
		choisir le matériel le moins vibrant			
		estimer l'exposition aux vibrations (ensemble du corps)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations			
			lombalgies (vibrations)		
			RG 97 (attention : liste limitative)		

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
produits pour imprimer et reproduire	solvant organique				recherche de syndrome psycho-organique
					recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		si possible substituer les plus dangereux			
		capter au point d'émission			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		former à l'utilisation des produits			
		respecter les règles d' hygiène			
		informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
		prévenir l'incendie			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		
			RG 84 (attention : liste limitative)		
			dermatoses irritatives		
			dermatoses et eczémas		
			irritation respiratoire		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			syndrome d'intolérance aux odeurs		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser la lutte contre l'incendie			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
feuilles-bobines	papier carton				EFR
		capter au point d'émission			
			irritation respiratoire		
encres	hydrocarbure aromatique et derive	si possible substituer les plus dangereux			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		Porter des gants adaptés au risque chimique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			dermite irritante de contact due aux solvants		
	acrylate	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			
			allergies cutanées		
	solvant organique				recherche de syndrome psycho-organique
					recherche des effets sur la santé décrits
		si possible substituer les plus dangereux			
		capter au point d'émission			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		former à la lecture de l'étiquetage des produits			
		former à l'utilisation des produits			
		respecter les règles d' hygiène			
		informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
		prévenir l'incendie			
			syndrome ébrieux ou narcotique		
			effets sur la santé en rapport avec la famille chimique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 84 (attention : liste limitative)		
			dermatoses irritatives		
			dermatoses et eczémas		
			irritation respiratoire		
			irritation oculaire		
			syndrome psycho-organique des solvants		
			syndrome d'intolérance aux odeurs		
poudres antimaculage	gomme vegetale (aerosol de)		RG 66 (attention : liste limitative)		
	poussiere organique				EFR
		capter au point d'émission			
			irritation respiratoire		
caractères en plomb	plomb (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
		empêcher l'inhalation du plomb (aérosols et poussières)			
		empêcher l'ingestion de plomb			
		renforcer les règles d'hygiène			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux			
		respecter les règles d' hygiène			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 1Affections dues au Plomb et à ses composés (attention : liste limitative)		
			reprotoxique catégorie 1A		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
combinaison ou veste et pantalon	impregnation des tenues par les produits manipules	entretenir les vêtements de travail (par l'entreprise)			
		changer fréquemment de tenue de travail			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
			majoration des risques de maladie		
chaussures de sécurité antidérapantes					
protections auditives					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
gants de manutention					
gants adaptés aux produits chimiques utilisés.					
lunettes de protection contre les UV					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

- Les principaux dangers à prendre en considération sont :
 - le risque incendie,
 - le bruit,
 - les accidents aux mains,
 - la toxicité éventuelle des produits utilisés,
 - la manutention,
 - les rythmes de travail,
 - la poussière.

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

a) à l'amiante
b) aux rayonnements ionisants
c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160

d) au risque hyperbare
e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont **:**

- **Tableau n°01 : Affections dues au plomb et à ses composés**

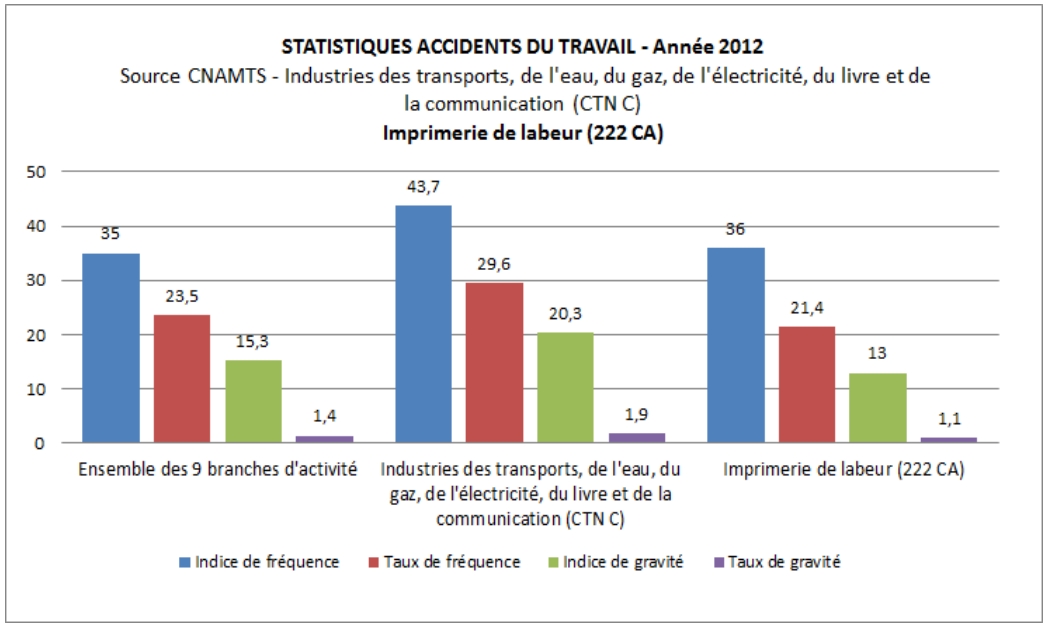
- Tableau n°04 : Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant
- Tableau n°04BIS : Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant
- Tableau n°09 : Affections provoquées par les dérivés halogénés des hydrocarbures aromatiques
- Tableau n°12 : Affections professionnelles provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés énumérés ci-après : dichlorométhane ; trichlorométhane ; tribromométhane ; triiodométhane ; tétrabromométhane ; chloroéthane ; 1,1-dichloroé
- Tableau n°15BIS : Affections de mécanisme allergique provoquées par les amines aromatiques, leurs sels, leurs dérivés notamment hydroxylés, halogénés, nitrés, nitrosés, sulfonés et les produits qui en contiennent à l'état libre
- Tableau n°15TER : Lésions prolifératives de la vessie provoquées par les amines aromatiques et leurs sels et la N.nitroso-dibutylamine et ses sels
- Tableau n°36 : Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse
- Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels
- Tableau n°49 : Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines
- Tableau n°49BIS : Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine
- Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail
- Tableau n°59 : Intoxications professionnelles par l'hexane
- Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
- Tableau n°66 : Rhinites et asthmes professionnels
- Tableau n°66BIS : Pneumopathies d'hypersensibilité
- Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes

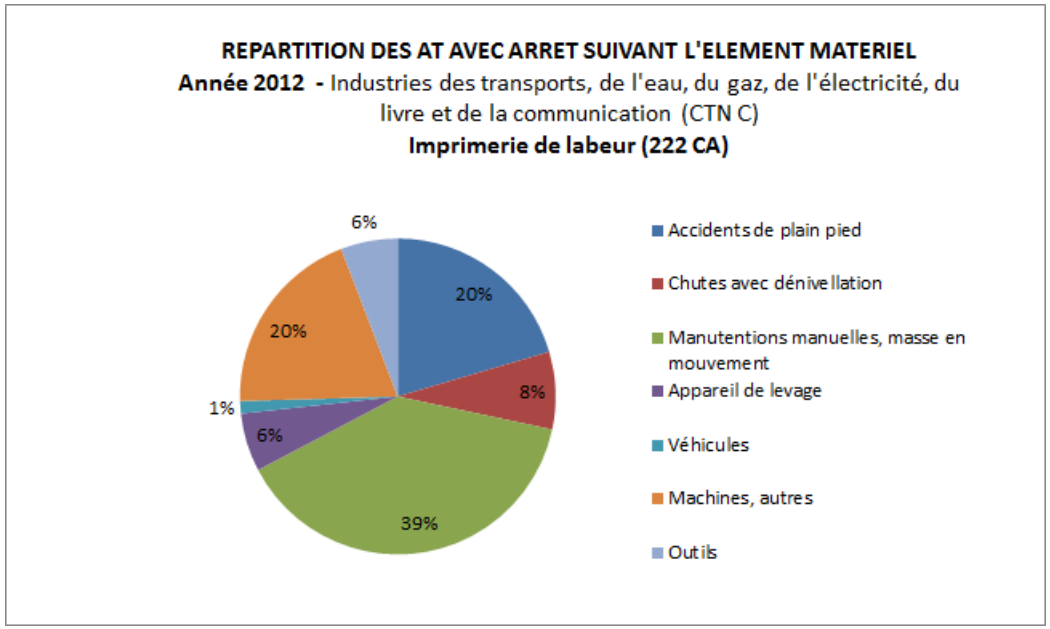
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**

- **Tableau n°97 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier**

- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

4. **Statistiques accidents du travail année 2012** "Imprimerie de labeur" (222CA)" dont font partie les CONDUCTEURS DE MACHINE A IMPRIMER :





Caractéristiques exceptionnelles

Mots clés : conducteur, receveur, machine off-set, rotative, imprimerie, encre, rouleau, blanchet, équipe 2x8, équipe 3x8, encre UV, lampe UV, ultra-violet
Caractéristiques exceptionnelles : l'utilisation de caractères en plomb ou de linotypie est devenue très exceptionnelle rendant le risque plomb anecdotique dans ce métier aujour d'hui, il convient toutefois de rechercher ce risque dans le curiculum laboris de chaque salarier ancien et notamment au moment de la "visite de fin de carrière".

Glossaire métier

- **Impression offset** : procédé de reproduction à partir d'une feuille métallique très mince enroulée autour d'un cylindre, de rouleaux encreur et mouilleur, d'un cylindre en élastomère et d'un cylindre d'appui pour la feuille de papier. Le procédé est basé sur l'antagonisme entre les parties hydrophobes et hydrophiles.
- **Mouillage** : opération d'humidification de la plaque par les rouleaux mouilleurs permettant l'encrage du motif à reporter par répulsion entre l'encre et l'eau.
- **Blanchet** : matériau en élastomère enroulé sur un cylindre, destiné au report de l'encre depuis la plaque vers le support d'impression.
- **Cylindre** : élément de révolution qui porte la plaque, le blanchet ou le presse-papier.

- **Fabrication de plaque** : report d'un film sur une plaque métallique photosensible par insolation aux UV.
- **Marge** : feuilles mises en tête de machine en vue d'être imprimées.
- **Margeur** : personne chargée d'alimenter la marge.
- **Recette** : liasse de feuilles imprimées recueillies en sortie de ligne d'impression.
- **Receveur** : personne chargée de réceptionner la recette.
- **Gommage** : opération consistant à appliquer un adhésif approprié sur la surface d'une feuille afin de la rendre adhésive en vue d'un usage ultérieur. Se dit aussi de l'application de gomme arabique diluée à l'eau sur une plaque offset pour éviter son oxydation par l'air ambiant après la révélation de ladite plaque.
- **Pétouille** : petit défaut (poussière, point ...) qu'il faut faire disparaître.

Conclusions

- Evolution vers des métiers de plus en plus informatisés.
- Les imprimeries à solvants vont disparaître.
- Les imprimeries photosensibles vont prendre le relais, car elles permettent de respecter la directive COV (composés organiques volatiles) et le SME (schéma maîtrise des émissions).

Règlementation

- Travail de nuit
- Travail posté.
- Conduite d'engins de manutention (CACES).
- Manutention manuelle.

- CMR (HA, amines aromatiques).

- Travail des jeunes.

- Risque chimique.

- RECOMMANDATION CNAMTS R 363, 1993 (machines à imprimer offset à feuilles).

- RECOMMANDATION CNAMTS R 357, 1992 (machines à imprimer offset prévention des accidents).

- RECOMMANDATION CNAMTS R 421 2005 "Prévention du risque chimique dans les activités d'impression"

- Convention collective nationale n° 3138 (J.O. du 15.12.1956).

Références bibliographiques

Lecler M.T., Moreau B. "Réduire les émissions de COV dans l'imprimerie offset"2008; ED 6031-INRS:4 pages.
Queuniet V. L'imprimerie se met au vert. Entreprises et carrières 2007;841:24-25

BONDEELLE A. Produits chimiques dans l'imprimerie : mesure des COV générés par les procédés offset. Travail et sécurité 2006;659:14-16CRAM Pays de Loire. Guide d'évaluation des risques - imprimerie. 2006 .14 pages.
INRS. ED 938 Evaluation des riques professionnels. Guide pour les industries graphiques. 2005. 72 pages.
MARSTEAU S. traitement des composés organiques volatils dans le secteur des industries graphiques. Cahiers de notes documentaires 2005;199:55-64
ABECASSIS P, ANDEOL B. et coll. Evaluation et prévention dans les petites imprimeries offset. Documents pour le Médecin du Travail 2003;94:109-134.
BASTIDE J.C. Regard sur un risque - industrie du livre . Travail et Sécurité 1997;561:18-19.
GENDRE J.C.Risques toxicologiques liés aux produits chimiques utilisés en imprimerie. Archives des Maladies Professionnelles 1994;55,(7):533-535.
GERAUD C, DUPAS D. Dermatoses professionnelles dans l'imprimerie. Archives des Maladies Professionnelles 1994;55, (7):535-536.
J.M.P.Atelier d'impression, incendie : quels risques. Travail et Sécurité 1995;536:300-301.
LAFONTAINE M, FRAMBOISIER X, MOREL Y, et coll. Risques chimiques liés à l'impression offset". Cahiers de Notes Documentaires 1996;165:475 -480.
MOUGEROLLE J.M. Pathologie observée dans les professions de l'imprimerie. Archives des Maladies Professionnelles 1993;54, (4):329-332 .
Classification Internationale Type des Professions, CITP-88 - 5e Edition 1998. Copyright 1991. Organisation Internationale du Travail, Genève.
Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME). La Documentation Française (29-31, quai Voltaire - 75344 PARIS CEDEX 07).
Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-10). Organisation mondiale de la Santé (Genève).
Nomenclature Professions et Catégories Socioprofessionnelles des Emplois Salariés d'Entreprise (PCS-CSE) version 2003. INSEE - 195, rue de Bercy - Tour Gamma "A" - 75582 PARIS CEDEX 12.
C.I.D.J. (Centre d'Information et de documentation pour la jeunesse) - 101, quai Branly - 75015 PARIS.
Thésaurus du RNVPP-CNAMTS

ADRESSES UTILES

Site du centre d'études et de ressources des industries graphiques : cerig.inpg.fr

Fédération de l'imprimerie et de la communication grapqique (FICG)1200 entreprises adhérentes.

Fiche métier FMP issue de la **FMP Conducteur de machine à imprimer** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**